

[ENTRETIEN] LOI « 3DS »

## « Il faut fusionner les départements avec les régions ou mutualiser leurs compétences »

Romain Gaspar | A la Une finances | Actu experts finances | France | Publié le 01/12/2021

**Dans le cadre de l'examen de la loi «3DS», le député Christophe Jerretie (Modem) souhaite réformer le millefeuille territorial. Il se doute bien que ces amendements seront difficilement adoptés cette fois-ci, mais c'est l'occasion pour lui de faire avancer l'idée d'une réforme institutionnelle lors de la prochaine mandature. Entretien.**



[1]

### **Vous souhaitez déposer deux amendements pour modifier le millefeuille territorial lors de l'examen de la loi « 3DS ». Quels seront leur contenu ?**

J'ai le projet de proposer deux amendements en séance : fusion des départements avec les régions et mutualisation de certaines compétences. Il faut clarifier certaines compétences sur les politiques publiques d'aménagement et de cohésion des territoires. On a le bloc communal, il faut créer un bloc territorial regroupant les départements et les régions. Mais techniquement, il y a un risque d'irrecevabilité si je n'arrive pas à les raccrocher à un article du texte, surtout que bon nombre d'amendements introduits par le Sénat ont été retoqués en commission à l'Assemblée nationale, ce qui réduit les possibilités. Il y a aussi un risque d'inconstitutionnalité car la division entre départements et régions existe dans la Constitution. Ce sont des amendements d'appel pour faire avancer l'idée d'une réforme institutionnelle lors de la prochaine mandature.

- « Les grandes régions sont l'assurance vie des départements » <sup>[2]</sup>

### **Qu'apporterait une fusion avec les régions ?**

Il faut simplifier le millefeuille territorial. La dispersion des pouvoirs n'est pas la meilleure solution pour développer et faire avancer notre pays. Fusionner permettrait de rapprocher le social et l'économie. Il y a beaucoup de compétences partagées qui seraient simplifiées. Par exemple, pour le sport et la culture, il n'y aurait

plus qu'un seul intervenant au lieu de deux. Il faut atteindre une véritable simplification que l'on a du mal à mettre en place. Donnons du sens au S que l'on a dans « 3DS ».

### **Est-ce le retour du projet de conseiller territorial ?**

Le conseiller territorial était une très bonne idée pour avoir moins d'élus, n'avoir qu'un seul élu de niveau intermédiaire et éviter la superposition du conseil départemental et du conseil régional sur les mêmes territoires avec des compétences qui s'entrechoquent par moments. Il ne faut pas se faire d'illusion. Il y a une concurrence entre ces deux échelons. Souvent, le conseiller départemental a deux mandats et notamment le mandat de maire ou de premier adjoint. Et les présidents de département se mettent à être conseillers régionaux.

Mais il faut que l'on différencie le niveau de déconcentration de l'Etat et le niveau de décentralisation. Le niveau de déconcentration à l'échelle départementale, avec les préfets, est bon, car il est intermédiaire et bien matérialisé pour la population. Aujourd'hui, nos concitoyens n'arrivent pas à différencier l'action du préfet, du conseil départemental et du conseil régional. Garder uniquement un niveau de déconcentration à l'échelle départementale mettrait un peu d'ordre pour la population et dans l'application aussi.

### **Faut-il une réforme institutionnelle au début du prochain mandat ?**

C'est une des réformes principales du prochain président de la République. Il faut clarifier le niveau intermédiaire des strates de collectivités territoriales et renforcer celui de déconcentration départemental pour que l'Etat redevienne un peu plus puissant dans les territoires. C'est déjà le cas, mais il faut continuer à lutter contre la désertification des préfetures et sous-préfetures. Il faut aussi réformer la place et le travail des parlementaires. Nous devons moins légiférer, davantage contrôler l'action de l'exécutif et l'efficacité des réformes sur le terrain.

### **Avez-vous d'autres demandes sur la loi « 3DS » ?**

Selon moi, les agences de l'eau et les offices français de la biodiversité doivent fusionner car les deux sont liés, et les agences de l'eau payent la biodiversité. Pour toutes les agences, le délégué territorial doit être le préfet pour garantir une forme de coordination de l'action publique. Sur le logement, j'ai le même avis que Intercommunalités de France-ADCF : il faut donner entièrement la main aux intercommunalités. Mais la place de cette loi dans le calendrier parlementaire, à la fin de mandature, n'est pas la meilleure pour réformer.

### **Etes-vous en accord avec les propos du président de la République lors du Congrès des maires : « Est-ce que, dans notre pays, on vote pour qu'il y ait 100 politiques sociales ? Non. »**

Totalement. Le social a toujours été une politique nationale et on ne peut pas différencier les politiques sociales d'un département à l'autre. Toutes les politiques sociales sont décidées par l'Etat, les financements passent par des caisses nationales. Le département n'est qu'un opérateur donc ce n'est pas nécessaire d'avoir une strate de collectivités territoriales. La recentralisation du RSA me semble donc inévitable. Et l'on risque d'avoir bientôt le même problème avec l'augmentation du coût de l'APA à cause du vieillissement de la population. Et je ne suis pas favorable au transfert de la santé aux collectivités.

- Emmanuel Macron dit leurs quatre vérités aux maires <sup>[3]</sup>

### **Les départements réclament, depuis la crise sanitaire, le retour d'une compétence économique. Etes-vous favorable à cette idée ?**

Ce n'est pas souhaitable, car l'opérationnalité de l'économie se situe au niveau communal et intercommunal. Ce n'est pas à la région ou au département de faire une zone d'activité. Aujourd'hui, le problème c'est que tout le monde veut faire tout.

### **L'Assemblée des départements de France souhaite pouvoir faire des provisions contracycliques de DMTO afin de prévenir une prochaine crise. Un amendement du**

## **Modem sur ce sujet a été retiré en commission sur demande de Jacqueline Gourault. Est-ce la solution pour rendre les finances départementales plus résilientes ?**

La mise en réserve comptable est une bonne mesure, mais je ne suis pas sûr qu'elle solutionne le sujet car ce sont toujours les mêmes qui vont provisionner. Les recettes de DMTO sont tellement différentes d'un département à l'autre qu'il est compliqué d'avoir une vraie politique. On est obligé de faire des péréquations très importantes entre certains. Je crois que l'on va aller vers une renationalisation de cet impôt dans les années à venir, avec un reversement en fonction du montant des dépenses sociales de chaque département. Il y a aussi la proposition de Jean-René Cazeneuve de créer une clause de sauvegarde pour les départements, mais si on crée des garanties il faut aussi créer des plafonds au lieu de créer des fonds de péréquation que personne ne comprend.

- Fiscalité locale : le sévère bilan de la Cour des comptes <sup>[4]</sup>

### **POUR ALLER PLUS LOIN**

- Un projet de loi 3DS new look
- Les patrons de département montrent les dents